



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 104 (2004), p. 229-243

Marc Gabolde

Tenttepihou, une dame d'Atfih, épouse morganatique du futur Thoutmosis IV.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

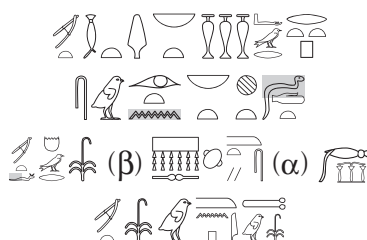
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90-100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724709919	<i>Les « Magasins nord » de Thoutmosis III</i>	Sébastien Biston-Moulin

Tenttepihou, une dame d'Atfih, épouse morganatique du futur Thoutmosis IV

Marc GABOLDE

CONNUS depuis la fin du XIX^e siècle, les deux documents présentés ici, et conservés au musée d'Archéologie méditerranéenne de la Vieille-Charité, à Marseille, ont déjà été largement étudiés. Toutefois, il n'en existait jusqu'à présent aucun fac-similé et l'imprécision des relevés anciens et des traductions a empêché de les situer convenablement dans leur contexte historique ¹. Les textes sont presque identiques, ce qui permet de compléter les lectures qu'une gravure grossière rend parfois délicates. Apparemment, le *chaouabty* en calcite n° 365 ² [fig. 1-2] est moins fautif que la figurine de meunière n° 366 ³ [fig. 4]. Les commentaires ont donc été incorporés dans le relevé, la translittération et la traduction de cet exemplaire.

Texte hiéroglyphique [fig. 3]:



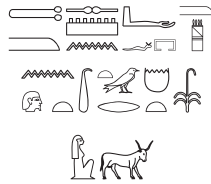
¹ Le concours amical de Gisèle Piérini et Muriel Garsson-Giuliani, attachées de conservation au musée d'Archéologie méditerranéenne de la Vieille-Charité, a permis que l'examen de ces figurines se fasse dans les meilleures conditions. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

² Marseille inv. n° 365; calcite, h. 18 cm. Pas de trace de polychromie. Collection Clot Bey. G. MASPERO, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, Paris, 1889, p. 74-75, n° 165; J. CAPART, «La reine Thent-Hapi»,

ChronEg 16/31, 1941, p. 39-42; J.-R. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes, chaouabtis, ouchebtis*, Paris, 1974, p. 66-67; M. NELSON (avec la collaboration de G. PIÉRINI), *Catalogue des Antiquités égyptiennes, Collection des musées d'Archéologie de Marseille, publiée sous la direction de Simone Bourlard-Colin*, Marseille, 1978, p. 30-32, n° 54.

³ Marseille inv. n° 366; calcaire, h. 16,4 cm; l. 6,3 cm; pr. 15,5 cm. Pas de trace de polychromie. Collection Clot Bey. La provenance indiquée sur la fiche: «Deir al-Bahari

(d'après le contexte)» est une extrapolation gratuite. G. MASPERO, *op. cit.*, p. 75, n° 166; J. CAPART, *ChronEg* 16/31, 1941; J.-R. AUBERT, L. AUBERT, *op. cit.*, p. 67; M. NELSON, *op. cit.*, p. 30-32, n° 55; S. AUFRÈRE, *Portes pour l'au-delà - l'Égypte, le Nil et le «Champ des ofrandes»*, Musée archéologique Henri Prades, Lattes, 1992, p. 136-137, n° 10 et p. 179, fig n° 10; PM VIII, p. 714, nos 801-681-280.



α. Sous le signe , la couverture de l'édifice pourrait être le signe du ciel : .

β. La partie supérieure du signe  ressemble en fait à . Il s'agit vraisemblablement du signe du pressoir  dépourvu du récipient inférieur.

¹ (j)r(y).t-p'.t wr.(t) ḥs.w(t) nb.t jmꜣ bnr.t mr(w).t ² dd(y).t ḥ.t nb.t jr=tw n=s ³ mh(y.t) ḥꜣy.t m sty
jd.t=s ḥm(.t) n(y)-sw.t wr.(t) mr(y).t=f ⁴ t(j) sw m jnpw mr(y).t n(y)-swt ⁵ m 'ḥ=f smn=tj m ⁶ ḥm.t
n(y)-sw.t wr.t T(ꜣ){j}-n(y).t-tp- ⁷ jḥw.

¹ La patricienne ^a, grande en faveurs; la dame de grâce, douce d'amour ^b; ² celle pour laquelle on exécute toute chose qu'elle a ordonnée ^c; ³ celle qui remplit la salle d'audience des fragrances de son parfum ^d; la grande épouse royale qu'il a aimée ⁴ alors qu'il était inepou ^e, celle que le roi a aimée ⁵ dans son palais ^f, ayant été établie en qualité de ⁶ grande épouse royale ^g, Tenttep- ⁷ -ibou ^h.

a. Le seul autre *chaouabty* connu débutant par cette expression et comportant des éléments d'une titulature de reine est le fragment du Louvre AF 9904 appartenant vraisemblablement à Nefertiti ⁴.

b. Cette succession se retrouve à l'identique sur une base de statue de Tiye ⁵, épouse d'Amenhotep III, et une légende de Nefertiti ⁶.

c. L'expression, avec des variantes, est attestée au Nouvel Empire pour plusieurs reines des XVIII^e et XIX^e dynasties ⁷. On relève notamment Tiaâ, la mère de Thoutmosis IV ⁸, Moutemouia, la mère d'Amenhotep III ⁹, et Nefertiti ¹⁰.

d. Formule employée presque à l'identique par Tiaâ ¹¹ et Moutemouia ¹² et dont les variantes sont répertoriées par Troy ¹³. Ici s'arrête la première partie de l'inscription qui s'inspire du protocole de plusieurs reines du Nouvel Empire. La suite du texte, sans parallèle connu, est un épitomé de la carrière de Tenttepihou.

⁴ J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, Paris, 2003, p. 219-221, n° 88, avec une autre attribution.

⁵ *Urk.* IV, 1770, 6-7, n° 617. Comparer encore avec les titres de Moutemouia en *Urk.* IV, 1772, 9.

⁶ T.G.H. JAMES, *Corpus of Hieroglyphic Inscriptions in the Brooklyn Museum I. From Dynasty I to the End of Dynasty XVIII*, New York, 1974, pl. 76, n° 306.

⁷ L. TROY, *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, Boreas 14, Uppsala,

1986, p. 190, B4/1-3. Pour l'expression à l'Ancien Empire, consulter S. ROTH, *Die Königsmütter des Alten Ägypten von der Frühzeit bis zum Ende der 12. Dynastie*, ÄAT 46, Wiesbaden, 2001, p. 72-73, 533 (Hetepheres I^{re}), p. 91, 539 (Khentikaous I^{re}), p. 230, 579 (Khenemetneferhedjet I^{re}); M. Baud, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, *BiEtud* 126/2, Le Caire, 1999, p. 468-469 (85) (Meretites I^{re}); p. 553-554 (187) (Khentikaous II). À ces hautes époques, l'expression pourrait indiquer que les reines ainsi qualifiées ont exercé une régence

effective, ce qui ne semble plus le cas au Nouvel Empire (suggestion amicale de B. Mathieu que je remercie).

⁸ Chr. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, *BiEtud* 70, Le Caire, 1976, p. 161-162.

⁹ *Urk.* IV, 1772, 12 et 17.

¹⁰ N. De G. DAVIES, *The Rock Tombs of El Amarna II. The Tombs of Panebsey and Meruya II*, *ASeg Mem* 14, Londres, 1905, pl. VIII.

¹¹ Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 161-162.

¹² *Urk.* IV, 1772, 10.

¹³ L. TROY, *op. cit.*, p. 184, A4/4-6.

e. L'expression n'a été reconnue ni par Maspero ni par Capart, malgré la bonne conservation des signes. Capart lisait le groupe *hkr.t n(y)-sw. t* dont aucun signe ne se laisse pourtant deviner ¹⁴. Le sens du terme *inepou* a été éclairci par Vandersleyen ¹⁵ dont les conclusions sont acceptées ici : *inepou* désigne la condition du roi avant qu'il ne soit roi, mais l'expression n'est employée qu'après qu'il est devenu roi. La liste des occurrences du terme *inepou* est fournie par Feucht ¹⁶. Il existe toutefois un cas, à l'époque ptolémaïque, où une jeune fille se qualifie d'*inepou* pour évoquer sa jeunesse brisée par la mort ¹⁷.

f. Cette expression est unique dans la phraséologie relative aux reines. On verra plus loin que la demeure dont il est question peut, éventuellement, être reconnue dans une inscription de dépôt de fondation.

g. Le titre de grande épouse royale est au mieux anachronique dans ce contexte : lorsque Tenttepihou a connu le roi, il n'était pas encore pharaon. Mais, puisque le prince auquel elle s'est unie est devenu roi, l'épouse principale qu'elle se considérait alors a jugé légitime de s'approprier *a posteriori* le titre de grande épouse royale, même si la réalité fut tout autre car elle ne devint jamais reine. De tels anachronismes sont fréquents : Sésostris I^{er} en qualité de fils royal mais au nom encartouché dans le *Conte de Sinouhé* ¹⁸, Thoutmosis IV présentant la même particularité dans la Stèle du Songe de Giza ¹⁹, Toutânkhamon en bas-âge et pourtant figuré en roi sur les genoux de sa nourrice Maya ²⁰ ou encore Ramsès II en prince mais portant ses propres cartouches sur la décoration de son pagne en Abydos ²¹.

h. La lecture Tenthapi de Capart ²² est assurément fautive et il faut sans équivoque donner raison à Maspero qui lisait le nom « Tenttepahou ». Le nom n'est pas inclus dans un cartouche, ce qui indique bien que Tenttepihou ne fut *jamais* reine. L'ouvrage de Ranke ²³ ne signale pas cet anthroponyme qui signifie « Celle de *Tp-jhw* » et fait référence à la métropole du XXII^e nome de Haute-Égypte, la moderne Atfih ²⁴. Il ne fait guère de doute que Tenttepihou était originaire de cette cité ou de ses environs ²⁵.

¹⁴ J. CAPART, *ChronEg* 16/31, 1941, p. 41.

¹⁵ Cl. VANDERSLEYEN, « *Inepou* : un terme désignant le roi avant qu'il ne soit roi », dans U. Luft (éd.), *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies Presented to László Kákosy by Friends and Colleagues on the Occasion of his 60th Birthday*, *StudAeg* 14, Budapest, 1992, p. 563-566 ; voir également D. MEEKS, « Notes de lexicographie (§ 2-4) », *RdE* 28, 1976, p. 87-92.

¹⁶ E. FEUCHT, *Das Kind im alten Ägypten : die Stellung des Kindes in Familie und Gesellschaft nach altägyptischen Texten und Darstellungen*, Frankfurt, New York, 1995, p. 503-512.

¹⁷ « J'étais une jeune fille adulte, ma vie fut courte, le crocodile fatal m'a emportée dans ma jeunesse-*inepou* » (cf. K. JANSEN-WINKELN, « Die Hildesheimer Stele der Chereduanch », *MDAIK* 53, 1997, p. 93, Abb. 1, l. 19 et p. 99, n. ah).

¹⁸ Cl. OBSOMER, *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles, 1995, p. 131.

¹⁹ Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 128, l. 8.

²⁰ A.-P. ZIVIE, P. CHAPUIS, *Les Tombeaux retrouvés de Saqqarah*, Paris, 2003, p. 84-85, n° 27.

²¹ A. MARIETTE, *Abydos II. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, Paris, 1869, pl. 46.

²² J. CAPART, *ChronEg* 16/31, 1941. Le relevé de Capart mêlant les textes des deux figurines, son interprétation (les inscriptions seraient des faux !) et ses lectures du nom sont à rejeter en bloc. Pour les reines Tenthapi, cf. Th. STASSER, « Ahmès Hénout Témehou : état de la question », dans Cl. Obsomer, A.-L. Oosthoek (éd.), *Amosiadès. Mélanges offerts au professeur Claude Vandersleyen par ses étudiants*, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 367-373.

²³ *Die ägyptischen Personennamen (PN)* I, Glückstadt, 1935. Plusieurs noms comportent le toponyme *Tp-jhw* (Atfih) : *Nb.t-tp-jh* (PN I, 189, 21) ; *Hmw.t-tp(...)-jh* (I, 244, 13) ; *Sz-tp-jhw* (I, 285, 1) ; *Sz.t-tp-jhw* (I, 294, 16 et II, 384) et *P(z)-n(y)-tp-ihw* (I, 112, 15) sur lequel on va revenir.

²⁴ Pour ce chef-lieu, cf. P. MONTET, *Géographie de l'Égypte ancienne, première partie* —  *Tochemâ La Haute Égypte*, Paris, 1961, p. 203.

²⁵ Sur ces anthroponymes indiquant l'origine du titulaire, cf. en dernier lieu M.H.Tr. LOPES, « Les noms propres au Nouvel Empire », dans Chr.J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, OLA 82, Louvain, 1998, p. 703-711, p. 711.

[fig. 5]:



$\begin{aligned} & \overset{1}{\mid} (j)r(y).t - [p'] . t \text{ wr}(t) \text{ hs}.w(t) \text{ nb}.t \text{ jms} \text{ bnr}.t \text{ mr}(w).t \text{ dd}(y).t \text{ h}.t \text{ nb}.t \overset{2}{\mid} \text{ jr}=\text{tw} \text{ n}=\text{s} \text{ mh}(y).t \text{ h} \text{ y}.t \text{ (m)} \text{ sty} \\ & \text{jd}.t=\text{s} \{n(y)\text{-sw}.t\} \overset{3}{\mid} \text{ hm}(t) \text{ n}(y)\text{-sw}.t \text{ wr}(t) \text{ mr}(y).t=\text{f} \text{ t}(j) \text{ sw} [\text{m jnpw}] \{mr(y).t\} \overset{4}{\mid} mr(y).t \text{ n}(y)\text{-sw} \text{ m} \\ & \text{'h}=\text{f} \text{ smn}[=\text{tj}] \text{ m} [\text{hm}.t \text{ n}(y)\text{-sw}.t] \text{ wr}.t \overset{5}{\mid} \text{ T}(\mathcal{Z})\{j\}\text{-n}(y).t\text{-tp-jhw}. \end{aligned}$

¹ La patricienne, grande en faveurs ; la dame de grâce, douce d'amour. Toute chose qu'elle ordonne,
² on l'exécute pour elle (aussitôt). Celle qui remplit la salle d'audience (des) fragrances de son parfum,
³ la grande épouse royale qu'il a aimée alors qu'il était [inepou], ⁴ celle que le roi a aimée dans son
palais, [ayant été] établie en qualité de grande [épouse royale], ⁵ Tenttepihou.

Ces textes sont exceptionnels à plus d'un titre. L'absence du chapitre 6 du Livre des Morts²⁶ comme d'une formule adaptée au rôle de meunière sur la figurine inv. 366²⁷ sont déjà des curiosités. Mais surtout, sous la forme d'une titulature de reine développée suivie d'une courte notice biographique, on trouve là des informations très précises sur le destin d'une épouse royale singulière. On apprend ainsi que Tenttepihou a été aimée d'un roi avant que celui-ci n'accède à la royauté. Pour des raisons que l'on ignore, elle n'est pas devenue reine lorsque son compagnon devint pharaon et son nom n'a pas été inscrit dans un cartouche. Tenttepihou ne donne pas, dans les textes de ses figurines funéraires, le nom du souverain qu'elle aima. Cependant, plusieurs indices et quelques déductions permettent de l'identifier sans trop de difficulté.

En premier lieu, les inscriptions de Tenttepihou reprennent un formulaire qui n'est bien attesté sous cette forme au Nouvel Empire que pour les reines Tiaâ²⁸, mère de Thoutmosis IV et Moutemouiya²⁹, mère d'Amenhotep III et épouse de Thoutmosis IV, ce qui autorise à placer le *floruit* de cette jeune femme vers cette époque.

26 Si l'on excepte les formules exceptionnelles d'Amenhotep III et du prince Khâemouset, les seuls *chaouabty* avec un texte conséquent dépourvu d'allusion à Osiris ou au Livre des Morts appartiennent à l'époque amarnienne,

cf. G.Th. MARTIN, «Shabtis of Private Persons in the Amarna Period», *MDAIK* 42, 1986, p. 110, catégorie A.

27 J. CAPART, « Pour esquiver la corvée agricole », *ChronEg* 18/35, 1943, p. 33-34.

28 Socle de statue de Tiaâ, cf. Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 161-162.

29 *Urk.* IV, 1772, n° 621.

En second lieu, la typologie de la figurine inv. n° 365 correspond à la catégorie V B 1 définie par Th. Schneider³⁰ qui couvre la deuxième moitié de la XVIII^e dynastie et la XIX^e dynastie. Les mains sont démunies d'outils, seuls les poings sortent de la gaine momiforme et le volume des avant-bras n'est pas suggéré. L'apparition progressive des poings sur les statuettes de particuliers semble contemporaine de la toute fin du règne d'Amenhotep II : les figurines du prince Oubensenou en sont dépourvues³¹ mais celles de Qenamou les figurent³². Chez Youya, sous Amenhotep III, une série de figurines est privée de mains alors qu'une autre série les arbore³³. Sous le même règne, les houes, absentes de notre figurine, font une timide apparition et l'une des deux statuettes funéraires du deuxième prophète d'Amon Simout, les représente³⁴. En somme, un sondage succinct dans la typologie des figurines de particuliers bien datées suggère que le *chaouabty* de Tenttepihou a été sculpté entre la toute fin du règne d'Amenhotep II et le début de celui d'Amenhotep III.

La figurine de meunière, quant à elle, présente des caractéristiques qui permettent de la ranger parmi les plus anciennes de ce type. Sur les onze exemplaires connus en dehors de la figurine de Marseille, huit appartiennent certainement au règne d'Amenhotep III d'après le style ou les indications prosopographiques et proviennent de la nécropole memphite pour la plupart :

- a. Amenhotep, majordome, Vatican inv. 25239³⁵ ;
- b. Même personnage, Caire CG 763³⁶ ;
- c. Ptahmès³⁷ ;
- d-f. Trois statuettes de Merymery à Leyde³⁸ ;
- g. Prince Thoumosis, Louvre E. 2749 = N.792³⁹ ;
- h. Anonyme Copenhague n° AEIN 1548⁴⁰.

³⁰ H.D. SCHNEIDER, *Sbabis. An Introduction to the History of Ancient Egyptian Funerary Statuettes with a Catalogue of the Collection of Sbabis in the National Museum of Antiquities at Leiden*, Collections of the National Museum of Antiquities at Leiden I, Leyde, 1977, p. 185, cf. *ibid.* III, fig. 22, V B 1 (Leyde 6.2.3.7, XIX^e dynastie). Pour les exemples, cf. *ibid.* I, p. 187-189 où la majorité appartient à la fin de la XVIII^e dynastie.

³¹ G. DARESSY, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire n° 24001-24990. Fouilles de la Vallée des Rois (1898-1899)*, Le Caire, 1902, p. 103-104, n°s 24269-24273, cf. pl. XXVI.

³² P.E. NEWBERRY, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire n°s 46530-48273. Funerary Statuettes and Model*

Sarcophagi I-II, Le Caire, 1930, 1957, p. 5-6 et pl. XIV, CG n°s 46530-46531.

³³ W. Chr. HAYES, *The Scepter of Egypt. A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in the Metropolitan Museum of Art II. The Hyksos Period and the New Kingdom (1675-1080 B.C.)*, Cambridge Massachusetts, 1959, p. 263, fig. 158.

³⁴ P.E. NEWBERRY, *op. cit.*, p. 6-7, n° 46539, cf. pl. XIII et p. 18, pl. XIV, CG n°s 46530-46531.

³⁵ J.-Cl. GRENIER, *Les statuettes funéraires du Museo Gregoriano Egizio*, AegGreg 2, Cité du Vatican, 1996, p. 44-46, n° 71.

³⁶ L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo Nr. 1-1294 III*, CGC N°s 654-950, Berlin, 1930, p. 78-79, pl. 141.

³⁷ A.H. GARDINER, « A Statuette of the High Priest of Memphis, Ptahmes », *ZÄS* 43, 1906, p. 55-59.

³⁸ H.D. SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 91 = 3.2.9.5-7. La tombe de ce personnage à Saqqâra a été localisée, cf. A.-P. ZIVIE, « Trois saisons à Saqqarah : Les tombeaux du Bubasteion », *BSFE* 98, 1983, p. 51, pl. 1-2.

³⁹ J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte. Musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes. Catalogue*, Paris, 2003, p. 217-219, n° 87.

⁴⁰ O. KOEFOED-PETERSEN, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes*, Copenhague, 1950, p. 26, n° 40 et pl. 45-46 (datée d'après le style). La provenance memphite est assurée par le titre principal du personnage.

Trois autres statuettes n'offrent aucun critère de datation direct. Leur style et l'anthroponymie permettent néanmoins de préciser l'époque de leur confection :

i. Figurine de Saisset en bronze, Brooklyn n° 37.125E⁴¹, que l'on peut situer par les détails anatomiques du buste et du visage aux alentours de la période amarnienne, probablement un peu avant le règne d'Amenhotep IV. Elle proviendrait de Saqqâra d'après T.G.H. James⁴², mais il faut semble-t-il donner raison à H. De Meulenaere qui situe la tombe de ce personnage, contemporain de Thoutmosis IV et Amenhotep III en Abydos⁴³ ;

j. Statuette de Neferher du Caire CG 1256⁴⁴. Cette figurine est si proche de celles de Thoutmosis du Louvre et d'Amenhotep du Vatican et du Caire qu'il est raisonnable de la dater encore des alentours du règne d'Amenhotep III et plutôt vers le début de celui-ci ;

k. Figurine de Senenou, Brooklyn 37.120E⁴⁵. Le personnage est inconnu. La mention de *r(3)-st3w* est peut-être une indication de l'origine memphite plutôt que thébaine donnée par James. On peut risquer un rapprochement avec un personnage homonyme, parent de Nebânsu, qui est bien daté du règne d'Amenhotep III⁴⁶. Dans ce cas, la figurine pourrait remonter au règne de Thoutmosis IV ou, moins probablement, à celui d'Amenhotep II. Le traitement de la taille plaide, en effet, pour une date un peu antérieure au règne d'Amenhotep III.

Par ailleurs, une évolution dans l'iconographie peut être décelée. Sur la statuette de Senenou, le personnage est debout et le dormant de la meule est un bloc élevé. Sur les figurines plus récentes, le personnage est incliné, un genou à terre et la jambe opposée tendue ; voire complètement allongé pour une des figurines de Merymery. La figurine de Saisset est plus originale, le personnage étant agenouillé. Le dormant de la meule semble dans tous les cas gagner en discrétion avec le temps.

En somme, ces figurines de meuniers apparaissent peu avant le règne d'Amenhotep III et disparaissent à la fin de la dynastie au plus tard, avec une écrasante majorité confectionnée pendant le règne d'Amenhotep III.

La figurine de Tenttepihou se situe visiblement au début de cette série avec un bloc de meule encore important. La position des membres inférieurs, qui peut être justifiée par la répugnance des artistes à figurer une dame les jambes autrement que serrées, la rapproche de la figurine de Senenou et la forme du dormant de la meule n'est pas trop éloignée non plus de celle de Ptahmès. Si l'on ajoute la sensualité des formes – avec un ventre délicatement arrondi, mais discret –, l'élégance de la coiffure, et la finesse du visage, il est possible d'attribuer cette œuvre à une période s'étendant du début du règne de Thoutmosis IV au début du règne d'Amenhotep III au plus tard.

Le roi dont Tenttepihou a partagé la couche avant son avènement est donc soit Thoutmosis IV, soit Amenhotep III. Amenhotep II semble en effet exclu d'après les critères stylistiques. En outre, bien qu'âgé de dix-huit ans à son avènement, ce roi précise qu'alors « il méprisait la soif du corps »,

⁴¹ J. CAPART, « Pour esquisser la corvée agricole », *ChronEg* 18/35, 1943, p.32, n° 10, p. 33 et fig. 17 ; T.G.H. JAMES, *op. cit.*, n° 271, pl. LXX.

⁴² *Ibid.*, p. 120.

⁴³ H. DE MEULENAERE, « Les Chefs des Greniers du nom de Saésé au Nouvel

Empire », *ChronEg* 46/92, 1971, p. 223-233 et, pour cette figurine (signalée comme Brooklyn n° 37.125L), p. 225-226 (f).

⁴⁴ L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo Nr. 1-1294 IV*, CGC N°s 951-1294, Berlin, 1934, p. 132, pl. 174.

⁴⁵ J. CAPART, *op. cit.*, p. 32, n° 9, p. 31 et fig. 15-16 ; T.G.H. JAMES, *op. cit.*, p. 119, pl. XI, LXIX, LXX.

⁴⁶ P. LACAU, *Stèles du Nouvel Empire I*, CGC n°s 34001-34186, Le Caire, 1926, n° CG 34055, pl. XXXIII, bas.

ce qui a été interprété comme l'expression d'un certain désintérêt pour la sexualité ⁴⁷. Amenhotep III doit être écarté également. Bien qu'accompagné de la Grande épouse royale Tiye dès l'an II de son règne ⁴⁸, les portraits les plus anciens du roi montrent de toute évidence qu'il était encore enfant à son accession au trône ⁴⁹. Le meilleur candidat demeure donc Thoutmosis IV. L'histoire de ce pharaon avant qu'il ne devienne roi semble d'ailleurs s'accorder parfaitement avec cette suggestion.

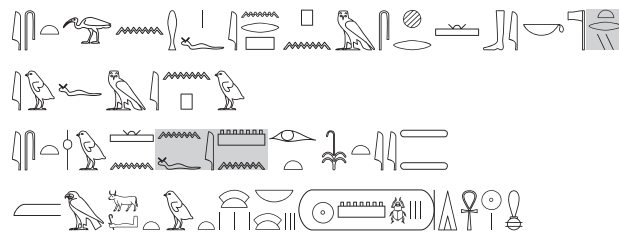
La jeunesse de Thoutmosis IV est, en effet, un peu mieux connue que celle d'autres princes ⁵⁰. On sait par la Stèle du Songe, qu'adolescent ou tout jeune homme, il aimait se promener sur le plateau de Giza et qu'il y pratiquait les arts de la chasse, seul ou en compagnie de jeunes gens de son âge. De toute évidence, c'était déjà un jeune adulte :



(...) jst hm=f m jnpw mj Hr hrd m bj.t nfr.w=f mj Nd(y)-hr-(j)t=f
m33.t=f mj ntr ds=f. H' mš' f n mr.t=f ms.w n(y)-sw.t wr.w nb.w
wn(w) hr phty=f hr yb nb.t=f wbm ~ n=f šnw wsr=f mj s3 Nw.t

(...) Or Sa Majesté était inepou, comme Horus enfant dans Chemmis. Sa beauté égalait celle de Celui-qui-prend-soin-de-son-père (Harendotès); on le considérait comme un dieu lui-même et les troupes se réjouissaient de l'aimer. Les enfants royaux et tous les grands qui étaient sous son pouvoir prospéraient, sa vigueur se perpétuait et sa puissance égalait celle du fils de Nout ⁵¹.

Un autre document atteste que le futur roi était déjà en mesure de déceler parmi les blocs des carrières de quartzite du Gebel al-Ahmar celui qui conviendrait à la taille d'un naos, ce qui nécessite des compétences *a priori* supérieures à celles d'un enfant :



⁴⁷ Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 85, n. de traduction (hhh).

⁴⁸ *Urk.* IV, 1739, 1 (date), 5 (Tiye).

⁴⁹ Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la Vallée du Nil II. De la fin de l'Ancien Empire à la*

fin du Nouvel Empire, Paris, 1995, p. 363 ; A. CABROL, *Amenhotep III le magnifique*, Paris, 2000, p. 95.

⁵⁰ B. BRYAN, *The Reign of Thutmose IV*, Baltimore, Londres, 1991, p. 38-46.

⁵¹ Traduction empruntée à Chr. Zivie, cf. *Urk.* IV, 1541, 1-7 ; Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 128, 130 ; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 43.

ḥst gm~n ḥm=f jnr pn m špr bjk n[try] jw=f m Jnpw ḥst wd~n n=f Jmn jr.t n(y)-sy.t t3.wy m Hr
k3 nḥt twtw ḥ'.w nb ḥ'.w (Mn-ḥpr.w-R') dw 'nḥ mj R'.

ḥ Or Sa Majesté trouva cette pierre en forme de faucon divin alors qu'il était inepou ḥ et Amon-Rê
lui assigna d'exercer la royauté du Double Pays en qualité d'Horus, taureau victorieux qui assemble
des couronnes, seigneur des couronnes, Menkheperourê, doué de vie comme Rê⁵².

La statue du prince Thoutmosis retrouvée au temple de Mout signale d'ailleurs déjà sa maturité, bien qu'il ait été encore accompagné de son tuteur Heqarechou⁵³.

Ce jeune homme accompli avait donc visiblement l'âge d'aimer les femmes et d'en être aimé avant d'accéder à la royauté. Il est, d'ailleurs, généralement admis que le futur Amenhotep III, âgé d'environ dix ans à son accession au trône, est né à la toute fin du règne d'Amenhotep II et non pendant les huit ou neuf années du règne de son propre père Thoutmosis IV⁵⁴. Les conclusions que l'on propose ici sur la datation des figurines de Tenttepihou permettent de suggérer que cette dernière dame fut un temps la compagne du futur Thoutmosis IV. Elle ne fut sans doute ni la première ni la seule car le prince Amenhotep – le futur Amenhotep III – était vraisemblablement le fils aîné⁵⁵. Le lieu qui abrita l'idylle entre Tenttepihou et le prince Thoutmosis est également ignoré. Atfih⁵⁶, qui figure dans le nom de la dame en question, n'est pas très éloignée de Ghourab et il est possible que Tenttepihou ait séjourné dans le gynécée qui se trouvait là⁵⁷. Elle affirme cependant que le roi l'a aimée « dans son palais », ce qui pourrait indiquer la région memphite. Il est tentant de rapprocher cette information de l'indication fournie par une plaquette de fondation conservée à University College (UC 12254) de provenance malheureusement incertaine et qui présente le texte suivant :



ḥ ntr nfr (Mn-ḥpr.w-R') mry Jmn-R' n(y)-sw.t ntr.w ḥ pr ḥm=f tj sw m jnpw.

ḥ Le dieu parfait, Menkheperourê, aimé d'Amon-Rê-roi-des-dieux. ḥ Demeure de Sa Majesté lorsqu'elle
était inepou⁵⁸.

⁵² Urk. IV, 1565, 3-6.

⁵³ B. BRYAN, *op. cit.*, p. 43-44.

⁵⁴ La plus récente date connue pour Thoutmosis IV est l'an VIII ou IX, cf. Cl. VANDERSLEYEN, *op. cit.*, p. 346.

⁵⁵ Amenhotep est clairement distingué de ses frères par son âge – il est visiblement le premier né – et son rang : c'est l'héritier désigné, cf. A. CABROL, *op. cit.*, p. 51-52, 73. Il est logique en conséquence de supposer

que l'union entre le futur Thoutmosis IV et Moutemouiya eut lieu très tôt dans la vie du prince.

⁵⁶ Une statue dédiée à Hathor dame d'Atfih par un notable d'Héliopolis nommé Rê pourrait être contemporaine des monuments de Tenttepihou, cf. D. MALLET, « Quelques monuments égyptiens du musée d'Athènes », *RecTrav* 18, 1896, p. 1-15, p. 9, n° 920 ; D. RAUE, *Heliopolis und das Haus*

des Re. Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich, ADAIK 16, Le Caire, 1999, p. 224-226.

⁵⁷ B.J. KEMP, « The Harim-Palace at Medinet el-Ghurab », *ZÄS* 105, 1978, p. 122-133.

⁵⁸ BRYAN, *op. cit.*, p. 43. Fiche informatique avec illustration disponible à : <http://www.petrie.ucl.ac.uk/search/detail/results/detail.asp?01xobjectidentifier=UC12254>.

Malgré la mention d'« Amon-Rê roi-des-dieux », qui oriente inévitablement le regard vers Thèbes, il pourrait s'agir d'une fondation memphite placée sous la tutelle d'Amon de Pérounefer ; lequel est parfois qualifié de « roi-des-dieux ⁵⁹ ». La présence d'autres dépôts de fondation au nom de Thoutmosis IV à proximité du pylône de Ramsès II à Memphis ⁶⁰ suggère qu'un ou plusieurs édifices de ce pharaon se dressaient là auparavant. Plusieurs stèles figurent d'ailleurs une porterie décorée par Thoutmosis IV qui pourrait être un élément du pylône occidental du temple de Ptah de la XVIII^e dynastie ⁶¹. Qu'un palais ait existé au sud du temple de Ptah ⁶² dès l'époque de Thoutmosis I^{er} est presque assuré ⁶³ et il est très probable que Thoutmosis IV a rénové ou agrandi là quelque édifice où il avait passé une partie de sa jeunesse, peut-être cette « demeure de sa Majesté lorsqu'elle était *inepou* ». Certes, on ne peut assurer que cette résidence a abrité un temps Tenttepihou, mais la proposition inverse n'est pas plus démontrable.

L'aventure de Tentepihou avec le prince Thoutmosis a probablement laissé une autre trace dans la documentation que les figurines de Marseille, en l'occurrence le monument d'un fils, le prince Pentepihou.

Vers 1911, Hölscher, travaillant pour le compte de l'expédition Ernst von Sieglin exhuma à Giza une stèle en fort mauvais état [fig. 6]⁶⁴. La fin de la légende du prince donne ses titres et son nom :



59 Voir par exemple le linteau trouvé à Bubastis, mais assurément déplacé depuis Memphis, cf. *Urk.* IV, 1356, 16.

60 W.M.Fl. PETRIE, J.H. WALKER, *Memphis I*, Londres, 1909, p. 8, § 22; G. DARESSY, « Le temple de Mit Rahineh », *ASAE* 3, 1902, p. 25; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 157.

61 D. DEVAUCHELLE, «Un archétype de relief cultuel en Égypte ancienne», *BSFE* 131, p. 38-40; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 157.

62 Le palais est généralement situé à gauche en regardant l'entrée du temple depuis l'extérieur (P. LACOVARA, *The New Kingdom Royal City*, Londres, New York, 1997, p. 24-41, qui ne commente pas cette particularité). Il en allait ainsi pour le palais d'Hatchepsout à Karnak qui se trouvait au nord du temple (P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977, p. 100-101, lignes 7-8 et n. [n]) et de tous les palais rituels des

temples de la rive gauche de Thèbes (Aÿ, Séthy I^{er}, Ramesséum, Merenptah, Medinet Habou). La même disposition se retrouve à Tell al-Amarna et il n'est pas absurde de supposer que c'était déjà le cas à Memphis (ainsi que le suggère l'implantation du palais de Merenptah, au sud de l'enceinte ramesside du temple de Ptah). Dans cette éventualité, le palais royal de la XVIII^e dynastie devrait se trouver sous Kôm Fakhry et Kôm Rabiâ, cf. L. GIDDY, «Le survey de Memphis: état des recherches archéologiques et épigraphiques», *BSFE* 129, 1994, p. 7-20.

63 Une stèle dédiée à Thoutmosis I^{er} fut retrouvée dans ce secteur, cf. W.M.Fl. PETRIE, J.H. WALKER, *op. cit.*, pl. VII-46. Le domaine de Thoutmosis I^{er} dura jusqu'à Séthi I^{er} au moins. Pour les mentions, cf. bloc Berlin n° 1638, G. ROEDER, *Inscripfen des Neuen Reiches : Statuen, Stelen und Reliefs*, *ÄgInscrh* 2.

Leipzig, 1924, p. 105 (Thoutmosis III); stèle Florence n° 2589, S. BOSTICCO, *Museo archeologico di Firenze. Le Stele Egiziane II*, Rome, 1965, p. 29-31, fig. 22 (Amenhotep III?); lignes 11 et 27 de la Stèle de la Restauration de Karnak, CGC 34183; J. BENNETT, *JEA* 25, 1939, p. 9-10, cf. p. 12. (Toutânkhamon); stèle de Aÿ à Giza, Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 177-182 (NE 47), p. 273-274, pl. 13 (Aÿ); P. BN 203 et 204, KRI I, p. 244, 13; p. 250, 12. (Séthi I^{er}). Le lien étroit entre le palais royal et la « demeure de Thoutmosis I^{er} » est assuré par la stèle de Florence (S. BOSTICCO, *op. cit.*, p. 29-31, fig. 22) qui met en parallèle la « salle d'audience » du palais et la fondation de Thoutmosis I^{er}.

64 U. HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, Leipzig, 1912, p. 108, fig. 159; Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 164-166, n° NE 37.

(...) ⁴ | Jn hry p_d.t s₃ n(y)-sw.t | ⁵ [n(y) h.tzfl mr(y)zf P(z)-n(y)-tp-jhw | (déterminatif[s]).

(...) ⁴ | Par le supérieur des archers, le fils royal ⁵ | [de sa chair], son aimé ^a, Pentepihou ⁶⁵
⁶ (déterminatif[s]) ^b.

a. Les deux signes sont conservés sur la partie gauche. Cela permet d'évacuer la possibilité des lectures « fils royal de Kouch », « fils royal d'Amon » ou « fils royal d'El-Kab ».

b. Zivie suggère de placer là les deux signes $\ominus \otimes$ dont quelques traces seraient visibles. C'est apparemment la meilleure solution pour combler la lacune et assurer ainsi que la fin de l'anthroponyme comprend bien un toponyme.

Ce fils royal, comme le remarque Zivie, est inconnu par ailleurs et il n'existe aucun autre personnage de ce nom dans les recueils prosopographiques et anthroponymiques ⁶⁶. Le style de la stèle appartient indubitablement au genre en vogue entre la fin du règne d'Amenhotep II et le milieu de celui de Thoutmosis IV ⁶⁷. Le nom du personnage, « Celui d'Atfih » fait état de ses liens avec ce chef-lieu du XXII^e nome de Haute-Égypte et il est probable qu'on ait là une indication sur l'origine du personnage. Or, il est reconnu que l'attribution du nom à un enfant dans l'Égypte ancienne est un privilège de la mère ⁶⁸, c'est donc vraisemblablement du côté de la mère de Pentepihou que l'on doit rechercher cette attache provinciale.

Si l'on résume les informations fournies par les *chaouabtys* de Tenttepihou et la stèle de Pentepihou, on constate, d'une part, l'existence d'une épouse morganatique du futur Thoutmosis IV originaire d'Atfih et, d'autre part, l'existence d'un fils royal, de la fin du règne d'Amenhotep II ou du début de celui Thoutmosis IV, dont la mère avait des liens avec Atfih. Ce n'est pas forcer la documentation que de proposer que le jeune prince Pentepihou soit le fruit des amours du prince Thoutmosis et de la dame Tenttepihou.

Le sort ultérieur de ce prince est inconnu. La tombe de Thoutmosis IV a fourni les restes des canopes d'un prince Amenemhat, ceux d'une princesse Tentamon et une série anonyme qu'il est imprudent d'attribuer sans autre forme de procès à Pentepihou ⁶⁹.

Quant à la dame Tenttepihou, les deux témoignages qu'elle a laissés, aussi restreints soient-ils, permettent de dessiner les contours de son existence :

⁶⁵ B. SCHMITZ, *Untersuchungen zum Titel s₃-njw_t « Königsohn »*, Bonn, 1976, p. 274-276, considère que le personnage n'est pas un véritable fils de roi. A. DODSON, « Crown Prince Djehutmosé and the Royal Sons of the Eighteenth Dynasty » *JEA*, 76, 1990, p. 96, n° 27, n'a pas su, comme souvent, reconnaître le nom propre qu'il rend : [...]*pentepkau*.

⁶⁶ PN I, p. 112, 15.

⁶⁷ Chr. ZIVIE, *op. cit.*, p. 165 ; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 289.

⁶⁸ E. FEUCHT, *Das Kind im alten Ägypten : die Stellung des Kindes in Familie und Gesellschaft nach altägyptischen Texten und Darstellungen*, Frankfurt, New York, 1995, p. 107-108.

⁶⁹ Th. M. DAVIS, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, Westminster, 1904, p. 6, [sans n°], CG 46036, cf. pl. III [1] ; Chr. LILYQUIST, « Some Dynasty 18 Canopic Jars from Royal Burials in the Cairo Museum », *JARCE* 30, 1993, p. 115, fig. 13.

Tenttepihou connu le jeune Thoutmosis vraisemblablement dans la région de Memphis, du Fayoum ou dans sa cité d'origine, Atfih. Le fils du roi fut apparemment séduit par cette jeune femme et de leur liaison naquit au moins un prince, nommé Penttepihou en hommage à la cité d'origine de sa mère. Lorsque Thoutmosis IV devint roi, il n'éleva pas son ancienne amante à la dignité de reine car celle-ci n'eut pas la possibilité d'inscrire son nom dans un cartouche. Cette place éminente fut occupée successivement ou simultanément par les reines Nefertari ⁷⁰ et Iâret ⁷¹. Comme la rivale de Nefertiti, la mystérieuse Kiya, qui n'eut, elle non plus, pas droit à un cartouche, Tenttepihou eut néanmoins un statut enviable. Elle conserva le droit de porter rétrospectivement le titre de « grande épouse royale » que ne porta jamais Kiya et l'on doit garder en mémoire, à titre de comparaison, que la mère de l'héritier, Moutemouiya, est absolument ignorée de la documentation contemporaine du règne de Thoutmosis IV, bien que son rang sous le règne de ce dernier fut certainement privilégié ⁷². Le jeune prince Penttepihou fut reconnu par le roi qui lui conféra le titre de « fils royal » et l'éleva à la charge de « supérieur des archers » mais on ignore s'il vécut suffisamment pour connaître le règne de son demi-frère Amenhotep III ⁷³.

Le reste de la vie de Tenttepihou est aussi un mystère ⁷⁴. Notre dame d'Atfih ne figure pas au nombre des membres de l'entourage de Thoutmosis IV de la cachette Rhind à Thèbes ⁷⁵ ni parmi celles qui furent inhumées probablement sous Amenhotep III vers l'Ouady Bariya à l'ouest de Malqatta ⁷⁶ et il est plus vraisemblable qu'elle fut enterrée à Memphis d'où la tradition des *chaouabtys* de meuniers semble originaire ⁷⁷. Pour les figurines qui devaient l'accompagner dans l'au-delà, et dont une au moins adoptait une iconographie rare, Tenttepihou fit visiblement preuve

⁷⁰ L. TROY, *op. cit.*, p. 165 : 18.28 ; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 108-110 ; Cl. VANDERSLEYEN, *op. cit.*, p. 348 ; A. CABROL, *op. cit.*, p. 45, où est suggéré que Nefertari et Moutemouiya puissent n'être qu'une seule et même personne ayant changé de nom à l'avènement d'Amenhotep III.

⁷¹ L. TROY, *op. cit.*, p. 165 : 18.29 ; B. BRYAN, *op. cit.*, p. 110-113 ; Cl. VANDERSLEYEN, *op. cit.*, p. 341, 348 ; A. CABROL, *op. cit.*, p. 45-48.

⁷² Sur Moutemouiya, voir en dernier lieu A. CABROL, *op. cit.*, p. 45. Un fragment de stèle trouvé sous un édifice d'Amenhotep IV sur la rive gauche de Thèbes la mentionne encore, cf. M. KALLOS, Chr. LEBLANC, M. NELSON, « L'ensemble monumental dit "Chapelle de la reine blanche" », *Memnonia* 7, 1996, p. 76-77.

⁷³ Peut-être figurait-il parmi les six frères du prince Amenhotep dans la tombe d'Heqaerneh TT 64 ? Cf. PM I/1, p. 128 (7).

⁷⁴ La discrétion n'est semble-t-il pas l'apanage des seules amours ancillaires en Égypte ancienne.

⁷⁵ A. DODSON, J.J. JANSEN, « A Theban Tomb and its Tenants », *JEA* 75, 1989, p. 125-138. Une fille royale de Thoutmosis IV

nommée Pyihia, figure au nombre des jeunes femmes concernées par les étiquettes de momies de la tombe Rhind (*ibid.*, p. 130, n° 4). Il est délicat de l'identifier avec « l'ornement royal Pyihou » dont un canope fut retrouvé à Thèbes, cf. G. LEGRAIN, « Fragments de canopes », *ASAE* 4, 1903, p. 143, n° 36. Le nom est encore attesté dans les papyrus du règne d'Amenhotep III provenant de Ghourab, cf. A.H. GARDINER, « Four Papyri of the 18th Dynasty from Kahun », *ZÄS* 43, p. 30, 35, 37. Une identification avec Tenttepihou est *a priori* exclue.

⁷⁶ G. LEGRAIN, *op. cit.*, p. 138-149 ; *id.*, « Notes d'inspection XV - Seconde note sur des fragments de canopes », *ASAE* 5, 1904, p. 139-140 ; P.E. NEWBERRY, « Extracts from my Notebooks VII », *PSBA* 25/8, 1903, p. 358-359 ; V. RAISMAN, G.Th. MARTIN, *Canopic Equipment in the Petrie Collection*, Warminster, 1984, p. 14, n° 10, pl. 17 ; S. REDFORD, « A Canopic Jar for a Court Lady », *ATP Newsl.* 1994/2, p. 3. Pour l'origine probable de ces pièces, cf. H. CARTER, « A Tomb Prepared for the Queen Hatshepsut and other Recent Discoveries at Thebes », *JEA* 4, 1917,

p. 111-112, et F. DEBONO, dans R. COQUE, F. DEBONO, Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, M. KURZ, R. SAID, *Graffiti de la montagne thébaine I/3*, CEDAE, Le Caire, 1972, p. 46-48, pl. CCXXXVII/b. À signaler, également, qu'un canope fragmentaire d'une « épouse royale » (à moins qu'il ne s'agisse d'une mauvaise lecture pour « nourrice royale ») fut retrouvé dans la « vallée des trois puits », cf. G. DARESSY, « Trois points inexplorés de la nécropole thébaine », *ASAE* 2, 1901, p. 136, fragment que l'on peut comparer à ceux exhumés dans la Vallée des Reines, cf. A.-M. LOYRETTE, « Deux princesses sortent de l'oubli », *Archéologia* 228, 1987, p. 38-42.

⁷⁷ À l'exception de la figurine de Senenou au Brooklyn Museum (Brooklyn 37.120E) qui proviendrait de Thèbes d'après les inventaires et de celle de Saïset qui doit provenir d'Abydos (malgré les indications données par T.G.H. James), toutes les autres figurines peuvent être attribuées à la nécropole memphite.

d'un certain non-conformisme. En renonçant à faire inscrire les habituelles formules tirées du Livre des Morts, elle s'éloignait déjà des modèles contemporains. En prenant le soin de faire composer et graver la modeste notice biographique qui achève l'inscription de ses statuettes funéraires, elle innova. À la suite d'une titulature de reine, qui devait rappeler l'importance du rôle qu'elle avait tenu auprès du prince, Tenttepihou tint à évoquer sobrement l'événement sans doute le plus important à ses yeux de toute son existence : elle avait été aimée du roi avant qu'il ne soit roi. Avec simplicité, elle signalait en même temps qu'elle n'était pas devenue reine, en dépit du fait qu'un jeune prince au moins était né de cette union. Le souvenir de cet amour apparemment unique – on n'en connaît pas d'autre ⁷⁸ – et qui fut peut-être l'un des premiers du pharaon, dut occuper longtemps son esprit et, au soir de sa vie, Tenttepihou convint encore d'emporter dans sa tombe une trace de cette passion que la mort elle-même n'a pu effacer.

⁷⁸ Le Thoutmosis propriétaire de la tombe thébaine n° 342 avait pour épouse une dame Tepihou qu'il est déraisonnable d'identifier *ex abrupto* avec Tenttepihou. La tombe paraît d'ailleurs remonter au règne

de Thoutmosis III, cf., PM I/1², p. 409-410; Fr. KAMPP, *Die Thebanische Nekropole zum Wandel des Grabgedankes von der XVIII. bis zur XX. Dynastie, Theben 13/2*, Mayence, 1996, p. 581-582.



Fig. 1-2. Figurine Marseille inv. n° 365 (cliché J. Rizzo).

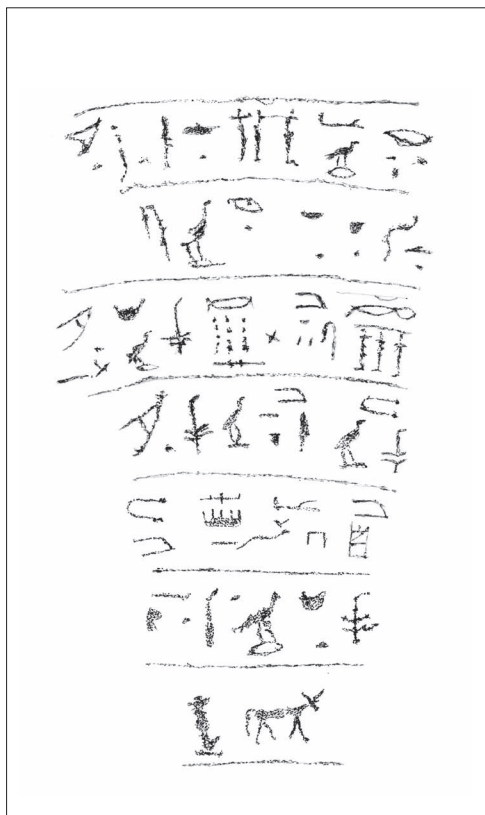


Fig. 3. Fac-similé de la figurine Marseille, inv. n° 365 (dessin Marc Gabolde).

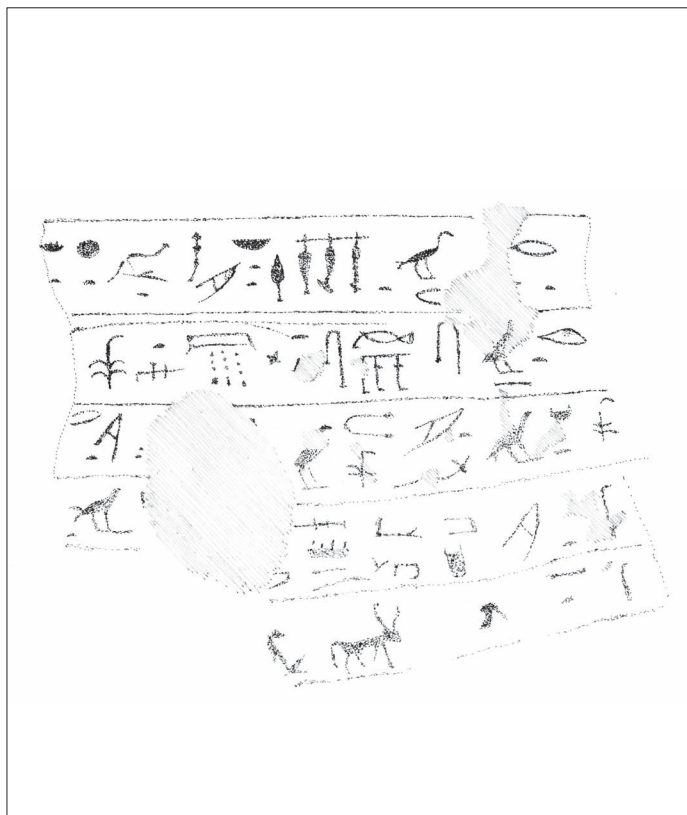


Fig. 5. Fac-similé de la figurine Marseille, inv. n° 366 (dessin Marc Gabolde).

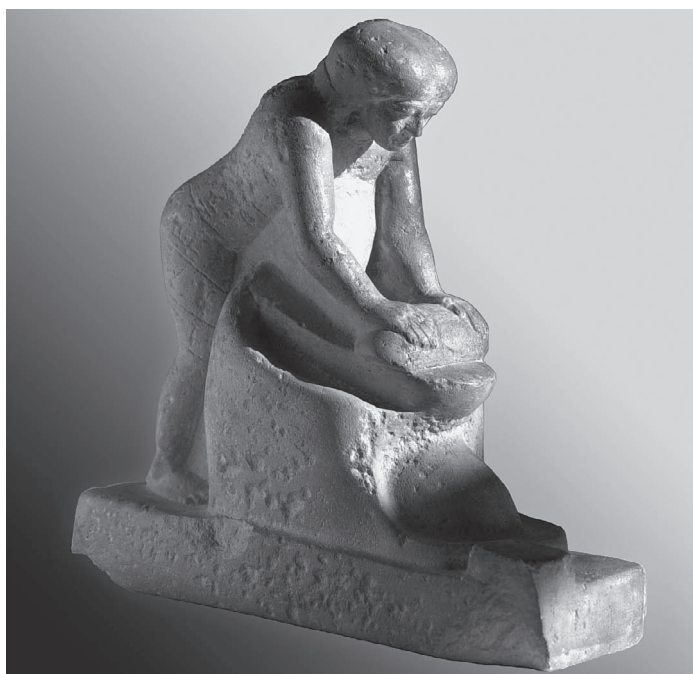


Fig. 4. Figurine Marseille, inv n° 366 (cliché J. Rizzo).



Fig. 6. Stèle de Penttepihou de Giza
(d'après U. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, Leipzig, 1912, p. 108, fig. 159).